

01 | 02 | 03
DÉCEMBRE
2021

“ALL INCLUSIVE”

AVEC LES SESSAD



© Laurent CABRIT

BORDEAUX
PALAIS 2 L'ATLANTIQUE

14^e

JOURNÉES NATIONALES DES SESSAD



“ALL INCLUSIVE” # AVEC LES SESSAD



Le modèle de fonctionnement et l'offre de service, proposés de longue date par les SESSAD, répondent à ce qui est attendu aujourd'hui pour accompagner les personnes en situation de handicap au cœur d'une société inclusive : aller vers les enfants et les jeunes dans tous leurs lieux de vie, s'adapter à leur environnement et aux besoins particuliers de chacun, proposer des prestations personnalisées, en lien avec les autres acteurs territoriaux.

Les SESSAD disposent d'une bonne connaissance de l'ensemble du parcours de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, ils travaillent en lien avec les acteurs du milieu ordinaire et particulièrement ceux de l'Éducation nationale, ils occupent une place privilégiée pour l'observation et le repérage des besoins sur leur territoire, ils construisent une expérience de l'articulation entre milieu ordinaire et milieu spécialisé dans une approche écosystémique. Leurs équipes ont le projet de participer à la construction d'une société où chacun apporte *"sa contribution à la vie sociale par toute une gamme d'accommodements, et de modalités de suppléance pour garantir l'accessibilité des ressources et des services collectifs"*⁽¹⁾. Ainsi, les SESSAD constituent des ressources pertinentes autant qu'incontournables pour faire face à ce nouveau défi.

S'inscrivant dans l'histoire du secteur médico-social, dans un contexte de mise en œuvre des nouvelles orientations sociétales et politiques, les SESSAD montrent des facultés d'adaptation dans de nombreux domaines. Ils déploient des compétences au service de l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour autant, cette fonction-ressource est-elle suffisamment connue et valorisée ?

Comment va-t-elle s'articuler avec les nouvelles organisations telles que les plateformes de services, les pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE), les dispositifs intégrés, les équipes mobiles, les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) etc. ?

Quelle place pour les SESSAD dans une configuration décloisonnée sanitaire et médico-sociale ?

Dans un contexte économique et réglementaire complexe, les SESSAD se questionnent et expérimentent avec leurs partenaires pour inventer des modalités d'actions en co-responsabilité à toutes les étapes du parcours des jeunes. Ils proposent des fonctionnements modulaires et des pratiques d'accompagnement innovantes.

- ◆ Quels usages des outils numériques dans l'accompagnement et dans l'organisation des services ?
- ◆ Comment soutenir le développement du pouvoir d'agir et l'autodétermination des jeunes ?
- ◆ Comment répondre aux besoins liés à la santé des jeunes ?
- ◆ Quels impacts sur les compétences et les métiers ?
- ◆ Quelles innovations pour la conduite du changement et l'accompagnement des équipes ?
- ◆ Quels effets sur la qualité d'accompagnement des jeunes et des familles ?

Autant de questions qui seront abordées lors de ces 14^{èmes} journées nationales. ”

⁽¹⁾Charles Gardou, *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Erès, 2012, p.37.

COMITÉ DE PRÉPARATION

ADAM Olivier - IRSA - SESSAD SAAAS ET SSEFS (40)
BAYSE Valérie - association des SESSAD (77)
BIARNES Virginie - Sauvegarde des Yvelines (78)
BIGOTE Capucine - CREAI IDF
CHINALSKA-CHOMAT Renata - Centre de la Gabrielle (77)
DIMBOUR Thierry - CREAI Nouvelle-Aquitaine
DUBOURG Sophie - RENOVATION - SESSAD Rive Droite (33)
ECALLE Nadia - CREAI Nouvelle-Aquitaine
FIACRE Patricia - CREAI Nouvelle-Aquitaine
FRAYSSE Antoine - ANCREAI
GALY Mathilde - ADEI 17-SESSAD de l'océan (17)
GARNIER Céline - SESSAD de l'ITEP de la Roussille (79)
GIBEY Lydie - CREAI IDF

HERMEL Nadège - SESSAD Pôle enfance jeunesse APF FH Sud (77)
LAULHAU Hervé - AOL de Périgueux (24)
LEBALLEUR Virginie - Centre de la Gabrielle - Association des SESSAD (77)
MARABET Bénédicte - CREAI Nouvelle-Aquitaine
MARCHAND David - La Mayotte (95)
MELOU Marie-Christine - Sauvegarde des Yvelines (78)
MORENO Isabelle - ARIMOC - SESSAD CEM Blanche-Neige (64)
PAGES Claire - GAPAS (75)
PERON Edith - CREAI IDF
PRIVE-LEBIGOT Vanessa - SESSAD EMSP - Saint Junien (87)
SINIGAGLIA Sabrina - ANCREAI

MERCREDI 01 décembre 2021

Grand témoin des journées nationales : *Robert LAFORE*,
Professeur en droit public, ancien Directeur de Science Po Bordeaux.

- 14h00** | OUVERTURE DES JOURNÉES
Accueil des participants par l'ANCREAI - *Jean-Pierre DEPOND*, Président du CREAI Nouvelle-Aquitaine et *Marc de MONTALEMBERT*, Président du CREAI Ile-de-France.
Allocution d'ouverture par *Pierre HURMIC*, Maire de Bordeaux, *Véronique BILLAUD*, Directrice Générale Adjointe de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et *Amélie VERDIER*, Directrice Générale de l'ARS Ile-de-France (sous-réserve).
- 14h45** | CONFÉRENCE INTRODUCTIVE : **"La société inclusive : Enjeux et paradoxes"** - *Paul-Loup WEIL-DUBUC*, Responsable du Pôle Recherche à l'Espace éthique Ile-de-France.
- 15h45** | De l'électrochoc à l'évolution permanente : **illustration de la plasticité des SESSAD**
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE menée dans les SESSAD, suite à l'épidémie COVID-19 - *Bénédicte MARABET*, Responsable du Pôle Etudes & Observation, CREAI Nouvelle-Aquitaine et *CAPUCINE BIGOTE*, Conseillère technique, CREAI Ile-de-France.
- 16h30** | TABLE-RONDE **sur la coordination des parcours** - *Valérie MAURIN-DULAC*, Cheffe du Bureau de l'école inclusive DGESCO, *Charlotte FAÏSSE*, Direction de l'autonomie ARS IDF, *Christiane JEAN-BART*, Cheffe du Service RBPP-HAS, *Anne-Sophie LAVAUD ROUSSEAU* Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ARS Nouvelle-Aquitaine, *Evelyne DELAY*, Directrice de la MDPH de la Gironde, *Michel KEISLER* Directeur Général APAJH 33 (PCPE Trait d'Union).
- 17h45** | **Premières impressions et premiers retours** - *Robert LAFORE*.
- 18h00** | Récital de piano par *William THEVIOT* - un pianiste classique... pas si classique !

JEUDI 02 décembre 2021

- 9h00** | CONFÉRENCE PLÉNIÈRE : **"Le Modèle du Développement Humain et du Processus de Production du Handicap (MDH-PPH 2018), un modèle pour favoriser un environnement inclusif"** - *Pierre CASTELEIN*, Vice-président international du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap - RIPPH.
- 10h00** | RESULTATS DE L'ÉTUDE : **"Croiser les regards pour évaluer les besoins des enfants en situation de handicap et protégés par les services de l'Aide sociale à l'enfance"** - *Patricia FIACRE*, Conseillère Technique CREAI Nouvelle-Aquitaine.
- 10h30** | Pause.
- 10h45** | **Ateliers**
- 13h00** | Déjeuner.
- 14h30** | **Ateliers**
- 16h45** | CONFÉRENCE PLÉNIÈRE : **"Accompagner les ados à l'ère du numérique"** - *Jocelyn LACHANCE*, Socio-Anthropologue, Maître de conférence à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- 18h00** | Cocktail.

VENDREDI 03 décembre 2021

- 9h00** | CONFÉRENCE PLÉNIÈRE **"Vue internationale sur les composantes essentielles de l'intégration des services"** - *Yves COUTURIER*, Ph. D., professeur titulaire, Directeur scientifique du Réseau de connaissances en services et soins de santé intégrés de première ligne, Département de travail social, Université de Sherbrooke (Canada).
- 9h45** | **Soutenir les innovations pédagogiques en faveur des élèves handicapés** - *Jacques MIKULOVIC*, Professeur des universités, Directeur de l'INSHEA, Institut National Supérieur de formation et de recherche, Handicap et Enseignements adaptés.
- 10h00** | TABLE-RONDE : **Le fonctionnement en dispositif** - *Stéphane CORBIN*, directeur adjoint de la CNSA, *Valérie DISCOUR*, Directrice Adjointe, le DITEP "Rive Droite" Rénovation, *Stéphanie DEBLOIS*, Directrice Générale, la Plateforme Territoriale d'Inclusion "Jean-Elie Jambon".
- 11h00** | **Synthèse des journées et perspectives** - *Robert LAFORE*.
- 12h00** | Clôture des journées - *Jacques NODIN*, Président de l'ANCREAI.

Tout au long des trois journées, des respirations culturelles, des animations, des rencontres autour de stands...

LES ATELIERS

- 1 L'ENJEU DE L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE : QUELLE PLACE POUR LES SESSAD ?
- 2 DEVENIR ADULTE EN SESSAD
- 3 INTIMITÉ, VIE AMOUREUSE ET SEXUALITÉ : QUE PEUVENT PROPOSER LES SESSAD ?
- 4 TOUS À L'ÉCOLE
- 5 FAIRE ÉVOLUER LES COMPÉTENCES EN SESSAD POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'INCLUSION
- 6 PRATIQUES MANAGÉRIALES INNOVANTES : POUR QUOI ET COMMENT LES METTRE EN PLACE AU SEIN DES SESSAD ?
- 7 COMMENT MESURER L'EFFICIENCE DES SESSAD ?
- 8 SESSAD DANS LE MILLEFEUILLE - PARTOUT MAIS POUR QUEL RÔLE ?
- 9 LE SOUTIEN PAR LES PAIRS : UNE NÉCESSITÉ
- 10 SOUTIEN AUX FRATRIES ET JEUNES AIDANTS : QUEL RÔLE POUR LES SESSAD ?
- 11 APPROCHE POPULATIONNELLE OU TERRITORIALE
- 12 SERAFIN-PH, AVANT UNE RÉFORME TARIFAIRE, UN LANGAGE COMMUN

Chaque participant participera à deux ateliers choisis au moment de l'inscription. Attention, il ne sera pas possible de modifier le choix sur place.

L'ENJEU DE L'ACCOMPAGNEMENT PRÉCOCE : QUELLE PLACE POUR LES SESSAD ?

L'intervention précoce auprès des enfants présentant un retard de développement est devenue un axe stratégique porté aussi bien dans le champ de la déficience intellectuelle, (à la suite des recommandations de l'expertise INSERM), que dans la stratégie nationale autisme et, désormais, dans la stratégie nationale de protection de l'enfance. Or, de nombreux SESSAD ne sont pas en mesure d'accueillir des enfants de moins de 6 ans compte tenu de l'ampleur des listes d'attente. De leur côté, les CAMSP sont également souvent en situation de saturation d'accueil, en manque de relais pour certains des enfants ayant atteint l'âge de 6 ans, les empêchant, à leur tour, d'accueillir les plus jeunes. De plus, l'absence de continuité entre les deux structures avec des périodes transitoires (soins uniquement en libéral) devenues fréquentes, engendre un risque important de rupture de soins.

Ainsi, dans ce contexte contraint, comment les SESSAD peuvent-ils construire et développer des stratégies d'intervention précoce ? Quelle place les SESSAD peuvent-ils prendre dans les lieux d'accueil de petite enfance et à l'entrée en école maternelle ? Quelles articulations peut-on penser avec les CAMSP pour éviter les ruptures de parcours ?

Partant de l'exemple d'une mobilisation d'acteurs et d'un "bricolage" sur un territoire dans le cadre de la démarche d'une "Réponse Accompagnée Pour Tous", cet atelier interrogera la complémentarité des missions entre CAMSP et SESSAD ainsi que la possibilité d'envisager tous les relais pour favoriser les interventions et les soins précoces et garantir la continuité des parcours.

Animé par : *Nadège HERMEL* - Adjointe de Direction, Association des SESSAD 77 - SESSAD Pôle enfance jeunesse APF FH Sud (77)

Valérie BAYSE, Association des SESSAD (77).

Intervenants : *Coralie MORPIN*, SESSAD L'Espar - Fondation Ellen Poidatz (77) ♦ *Andréa BAUER*, Directrice du CAMSP "Le Chat Perché" (77), Déléguee Régionale IDF de l'ANECAMSP.

DEVENIR ADULTE EN SESSAD

Le passage à l'âge adulte est un moment charnière dans la vie de tout jeune. Comment les SESSAD accompagnent-ils cette période de transitions, de tensions, de possible rupture, d'entrée dans une vie adulte avec les responsabilités rattachées ? Comment soutenir le pouvoir d'agir de ces jeunes adultes à cette étape ? Comment les accompagner à devenir acteurs de leurs projets ?

A 18 ans se posent, pour ces jeunes comme pour tous les autres, les questions de l'accès à la citoyenneté (droit de vote, responsabilité juridique...) et à une vie sociale d'adulte (formation, emploi, accès à un logement autonome, participation sociale...).

Les SESSAD doivent accompagner ces jeunes adultes en s'appuyant avant tout sur les services et dispositifs de droit commun : accès aux soins (réseau santé jeunes, Maison des Adolescents...), à la formation et aux diplômes (CFA, université...), au logement (habitat inclusif, foyers jeunes travailleurs...), à l'emploi (dispositif d'emploi accompagné, RQTH...). Or, ces services et dispositifs ne sont pas toujours "accessibles" et nécessitent d'apporter des outils et des accompagnements adaptés.

L'atelier s'interrogera sur les pistes d'action pour les SESSAD qui, avec un agrément jusqu'à 20 ans voire 25 ans, ont pour mission de faciliter cette transition délicate, en évitant les ruptures.

Animé par : *Sophie DUBOURG*, Cheffe de service SESSAD DITEP Rive Droite - Association Rénovation (33), *Mathilde GALY*, Directrice du Pôle Ambulatoire - ADEI (17).

Intervenants : *Sandrine BENUREAU* - Educatrice spécialisée, SESSAD de l'Océan - ADEI (17) ♦ *Florence MENDIBOURE* - Plateforme Handamos APAJH / ARI (33).

Atelier 3

INTIMITÉ, VIE AMOUREUSE ET SEXUALITÉ : QUE PEUVENT PROPOSER LES SESSAD ?

Intimité, vie amoureuse et sexualité sont des sujets qui s'inscrivent dans les réflexions et les pratiques des professionnels de SESSAD. Contribuant à préparer les jeunes à leur vie d'adulte, l'éducation à la sexualité se fonde sur les valeurs d'égalité, de tolérance, de respect de soi et d'autrui. Elle veille à garantir le respect des consciences, du droit à l'intimité et de la vie privée de chacun. L'éducation à la sexualité contribue à la construction de la personne et à l'éducation du citoyen. À l'école, au collège et au lycée, elle vise à permettre aux élèves d'adopter des attitudes de responsabilité individuelle et sociale.

A travers cet atelier, nous verrons quelles peuvent être les spécificités d'un accompagnement à la vie amoureuse, sexuelle et intime auprès des jeunes accompagnés par les SESSAD. Comment aborder ces questions avec les enfants et leurs parents ? Quels peuvent être les supports et les outils pédagogiques à disposition des équipes de SESSAD pour soutenir et animer la démarche ? Quelles sont les thématiques à aborder ? Comment adapter le contenu et la forme des actions développées ? Quels sont les préalables à toute démarche d'accompagnement relative à ces questions ?

Pour ne pas en rester à la transmission de connaissances et d'informations mais développer un véritable accompagnement, certains SESSAD ont mis en œuvre des démarches originales impliquant jeunes, parents et professionnels. L'objet de l'atelier est de pouvoir identifier, à la lumière de retours d'expériences, les clés de réussite et les points de vigilance à la mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement à la vie amoureuse et sexuelle. Le retour d'expérience par un SESSAD illustrera le thème de l'atelier.

Animé par : David MARCHAND, Directeur DITEP/DAME la Mayotte (95).

Intervenants : Virginie LEBALLEUR, Cheffe de service du SESSAD Centre de la Gabrielle (77) ♦ Stéphanie SOULIÉ, Directrice Adjointe du Pôle API, Centre de la Gabrielle (77) ♦ Jean-Luc LETELLIER, CREDAVIS.

Atelier 4

TOUS À L'ÉCOLE

Si l'impulsion politique vers des dispositifs inclusifs ne fait plus de doute, le "comment y parvenir ?" et "avec qui ?" est au cœur des préoccupations des professionnels engagés dans l'accompagnement des enfants et des adolescents en situation de handicap. Cette question du "comment ?" concerne en premier lieu les enseignants, pour qui cette impulsion est souvent vécue comme une injonction à faire et à réussir.

Comment donner du sens à cette inclusion scolaire et soutenir l'équipe pédagogique ?

Comment passer d'un idéal à atteindre à une pratique concertée, ajustée aux besoins de chaque enfant ou adolescent dans un collectif hétérogène avec, parfois, des objectifs divergents ?

Comment prendre en compte les difficultés vécues par les enfants ou les adolescents, leurs parents et les professionnels impliqués ?

En quoi l'interdisciplinarité incarnée par de nouveaux dispositifs peut-elle devenir un levier efficace au service de ce projet ambitieux ?

Avec quelles modalités d'intervention, quels dispositifs d'appui, quelles coopérations (Éducation Nationale et SESSAD) ?

C'est à ces différentes questions que cet atelier va tenter de répondre, à partir de la présentation d'expériences qui permettront d'ouvrir le débat.

Animé par : Isabelle MORENO, Directrice Générale ARIMOC (64).

Intervenants : Jean-François LAFONT, Conseiller Technique "élèves en situation de handicap" de la Rectrice de Bordeaux ♦ Marilyne LAPEYRE, Directrice Pôle Enfance-Adulte APF 24.

FAIRE ÉVOLUER LES COMPÉTENCES EN SESSAD POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE L'INCLUSION

Pour répondre aux attentes d'une société plus inclusive, certaines pratiques professionnelles dans les SESSAD se renforcent. Ainsi, la fonction de coordination de parcours se structure en s'appuyant sur une vision globale de la situation de l'enfant et de ses besoins, afin d'articuler l'ensemble des intervenants autour de lui. Par ailleurs, les SESSAD sont plus que jamais tournés vers l'extérieur, les équipes sont désormais régulièrement mobilisées pour effectuer des missions de sensibilisation, notamment auprès des professionnels du droit commun (enseignants, professionnels de la petite enfance, du périscolaire, de l'animation...).

Être capable de prendre la parole face à un auditoire divers, de transmettre des connaissances, de construire un contenu adapté aux spécificités du public et en lien avec d'autres cadres d'intervention, autant de nouvelles compétences attendues pour les éducateurs ou professionnels paramédicaux des SESSAD. Faire monter collectivement les équipes en compétence, se former individuellement ou à plusieurs, se lancer dans la FEST (formation en situation de travail) : comment penser l'accompagnement des équipes pour faire émerger ou développer des compétences devenues stratégiques ?

Ne faudrait-il pas, en complément, promouvoir d'autres compétences dites "douces" qui peuvent être facilitatrices (communication, résolution de problèmes, créativité...) ?

Partant d'exemples de SESSAD qui ont accompagné ce mouvement auprès de leurs équipes, cet atelier permettra aux professionnels d'échanger sur les constats, réussites, difficultés survenues et attentes en matière de développement des compétences.

Animé par : Danièle BELLAHSEN, CREA Ile-de-France.

Intervenants : Aurélie DUPUIS et Charlotte MADEC - Les Papillons Blancs de la Colline (92) ◆ Eloïse FUMERON-MAYEUR et Ingrid EBNER, Responsables de service, SESSAD IEM de Villepatour, Croix Rouge (77).

PRATIQUES MANAGÉRIALES INNOVANTES : POUR QUOI ET COMMENT LES METTRE EN PLACE AU SEIN DES SESSAD ?

"Le monde d'aujourd'hui requiert un mode supérieur d'intelligence collective. Pour maîtriser un monde massivement plus grand, massivement plus rapide, massivement plus technologique, il faut trouver une alternative au mode de fonctionnement traditionnel¹".

L'innovation managériale est donc une forme particulière d'innovation : en effet, il s'agit d'une innovation dans les pratiques de management, à travers le développement de nouveaux outils, techniques ou processus. Les méthodes de travail ou l'organisation du travail vont être alors modifiées afin de répondre à des problématiques auxquelles l'organisation est confrontée (en particulier des sujets complexes pour lesquels les pratiques managériales classiques ne semblent plus être pertinentes).

Alors que les SESSAD font face à la complexité des transformations et des situations, est-il encore possible de trouver des solutions sans co-construction et sans faire appel à de nouvelles postures ou de nouvelles structures d'organisation ? L'innovation managériale peut-elle être une réponse adaptée aux enjeux actuels des SESSAD ?

Cet atelier permettra de (re)découvrir les grands principes d'une démarche d'innovation managériale et éclairera les points de vigilance et les apports de celle-ci.

Les participants seront invités à expérimenter la puissance de l'intelligence collective.

Animé par : Benoît QUÉMAR, Consultant expert, LINK'S, Lydie GIBEY, Directrice CREA Ile-de-France, Nadège HERMEL, Adjointe de Direction, SESSAD Pôle enfance jeunesse APF FH Sud (77), Valérie BAYSE, Association des SESSAD 77 et Valérie BIARNES, Directrice Déléguée, SESSAD Sauvegarde des Yvelines (78).

Intervenants : Les participants

¹ Olivier d'Herbemont, *Booster l'Intelligence collective*, Armand Colin, 2012, p. 22

COMMENT MESURER L'EFFICIENCE DES SESSAD ?

Depuis leur création, les SESSAD n'ont eu qu'un objectif, celui de faire progresser les enfants. Il leur incombe alors de mettre en place une organisation et un fonctionnement efficaces garantissant cette progression par l'intermédiaire du projet personnalisé. *"La recherche d'une meilleure efficacité est au cœur des évolutions du secteur social et médico-social" ... selon trois axes :*

- ◆ *Qualité du service rendu à la personne,*
- ◆ *Efficacité, afin que les actions atteignent les objectifs fixés,*
- ◆ *Efficience, en s'assurant que la façon dont sont mises en œuvre les actions se fasse au meilleur coût possible et permette la meilleure utilisation possible¹."*

Dans cette perspective, la réforme de la tarification risque-t-elle de transformer l'obligation de moyens en une obligation de résultats ? A l'heure des nouvelles plateformes de services, le projet individuel va-t-il devenir un "contrat commercial" ? La formalisation, l'efficacité du projet personnalisé, sa mise en œuvre, l'évaluation des résultats escomptés deviendraient alors la question centrale pour le renouvellement des prestations qui vont financer le service.

L'enjeu est important, voire capital pour les SESSAD. Comment mesurer l'efficacité des projets ? Quels sont les indicateurs pertinents qui existent ou qu'il faut mettre en place ? Quels outils d'évaluation mobiliser pour mesurer la progression et en rendre compte ? Quel sera l'impact de la réforme de la tarification ? Quelle démarche initier pour préparer les équipes ?

Animé par : *Olivier ADAM*, Directeur du Pôle sensoriel des Landes Landes (40), *Céline GARNIER*, Cheffe de service éducatif de l'antenne Nord (St Jacques de Thouars) et du Service Inclusif de l'ITEP de La "Roussille" (79).

Intervenants : *Martine BRUNET*, Éducatrice spécialisée ITEP "La Roussille" (79) ◆ *Marie-Thérèse BABIN*, Éducatrice spécialisée ITEP "La Roussille" (79) ◆ *Cécile LANUQUE*, Cheffe de service SESSAD Pôle sensoriel des Landes (40).

¹ ASH, numéro Juridique et social "Plateformes de services, Enjeux, stratégies, repères juridiques", cahier 2, N° 3130, 18 octobre 2019, page 27

SESSAD DANS LE MILLEFEUILLE - PARTOUT MAIS POUR QUEL RÔLE ?

Ces dernières années ont vu le déploiement accéléré de nombreux dispositifs à destination des personnes handicapées. A l'initiative de l'ARS pour la plupart, ces dispositifs ont clairement vocation à compléter, voire suppléer, l'offre existante en direction de publics ciblés, avec l'objectif d'une meilleure réponse aux situations et d'une plus grande équité territoriale.

A l'image de la Nouvelle-Aquitaine, plusieurs régions se sont très rapidement dotées de services territorialisés, le plus souvent à l'échelle départementale : Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), Plateformes Territoriales d'Appui (PTA), Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO), Dispositifs d'appui à la coordination (DAC), Équipes Mobiles d'Appui Médico-Sociales ou "Dispositifs Intégrés tout Handicap" (DIH), comme en Ile-de-France...

Autant de nouvelles modalités de positionnement pour les acteurs, qui participent à restructurer la politique de l'offre en réponse aux besoins croissants dans les champs du handicap et de la dépendance. La mission première de ces nouveaux services est clairement ciblée, il s'agit de la coordination du projet et du parcours de la personne, du tout-petit enfant à la personne âgée. Pour la plupart de ces services, le périmètre d'intervention se veut le plus large possible. Il ne s'agit pas de délivrer directement des prestations mais d'en être l'organisateur et le garant. Les PCPE et les PCO sont financés à cette intention. De ce fait, nous constatons, avec ces nouveaux modèles un phénomène d'accumulation, assimilé à une sorte de "millefeuille" qui voit ses couches s'empiler au fil des ans.

Avant de questionner les rôles et places que les SESSAD vont pouvoir occuper dans ce contexte, il convient d'explorer plus avant la nature et le contenu de ces nouveaux dispositifs. Pour cela, nous proposons de faire un point d'étape avec quelques services qui ont aujourd'hui dépassé leur période de mise en route. Notre atelier propose de découvrir le fonctionnement d'un DAC, d'une PCO et d'un PCPE à travers les témoignages et retours d'expérience de leurs intervenants.

Animé par : *Hervé LAULHAU*, Directeur général de l'AOL de Périgueux (24)

Intervenants : *Émilie NAULIN*, Coordinatrice PCPE "Zéro sans solution-situations critiques" ◆ *Anne DELSART* et *Hugues DELAMARRE*, Plateforme Territoriale d'Appui Dordogne (24) ◆ *Laurent DRAPIE*, Chef de service, PCPE TSA, PCPE situations critiques, Plateforme de Coordination et d'Orientation, ADEI (17).

LE SOUTIEN PAR LES PAIRS : UNE NÉCESSITÉ

Le soutien par les pairs est une relation d'entraide créée entre des personnes ayant un vécu expérientiel commun. C'est une forme de soutien particulier, dans la mesure où ce support ne peut concerner que d'autres personnes partageant les mêmes expériences. De nombreuses recherches reconnaissent l'importance de ce type de soutien, car il améliore la qualité de vie générale, il permet aux personnes de trouver des stratégies d'adaptation, de développer une idée plus positive d'elles-mêmes et de favoriser leur pouvoir d'agir. Le soutien par les pairs peut se présenter sous différentes formes et se caractériser par des stratégies formelles et informelles (groupes d'entraide, "mentorat", programmes plus structurés...). Il suppose au préalable que le savoir expérientiel des personnes soit reconnu.

L'atelier s'interrogera sur les cadres d'actions possibles pour soutenir et développer plus massivement différentes formes de soutien par les pairs au sein des SESSAD.

Quel positionnement des professionnels pour accompagner cette démarche ? Quel outillage ? Quelles sont les conditions qui favorisent cette démarche ? Dans quelle mesure peut-on s'inspirer du modèle et des ressorts des GEM ?

Des jeunes ayant développé des projets de soutien par les pairs échangeront avec les professionnels de la salle sur leurs expériences et leurs attentes.

Animé par : Capucine BIGOTE, Conseillère technique, CREA Ile-de-France.

Intervenants : Tristan YVON, Président de l'association Ado'tiste ♦ Armelle d' EYSSAUTIER et Thomas BOUQUET, Croix Rouge française, pour le projet EPoP (Empowerment and participation of persons with disability).

SOUTIEN AUX FRATRIES ET JEUNES AIDANTS : QUEL RÔLE POUR LES SESSAD ?

Si la mise en lumière des aidants familiaux s'affirme, celle des jeunes aidants est encore pleinement dans l'obscurité. Pourtant, ils seraient 500 000 jeunes dédiés à la cause familiale lorsqu'elle est confrontée à la dépendance d'un parent, d'un frère ou d'une sœur. Les professionnels du secteur social et médico-social côtoient parfois ces jeunes aidants et expriment une difficulté pour prendre en compte ce statut et sa réalité. Les quelques travaux dédiés à cette thématique indiquent le déni, sinon l'inscription "naturelle" des aidants à la tâche confiée, au nom d'un mécanisme familial inhérent. Mais dans quelle mesure le sujet "missionné" (l'aidant) ne devient-il pas, à son tour, celui à aider ?

Cet atelier proposera une réflexion sur deux fenêtres de la thématique :

Un échange sur les situations repérées et une identification des invariants parmi la diversité des situations. Quelles sont les formes d'aides apportées par ces jeunes à leur frère ou sœur en situation de handicap ? Existe-t-il, au sein des familles, un espace possible pour évoquer la place du jeune aidant ? La période de confinement a-t-elle révélé des aspects nouveaux ou une "astreinte prolongée" du jeune aidant ?

Dans un second temps, nous interrogerons le regard des professionnels et les conseils auprès des familles dans la prise en compte de l'espace privé et de l'intimité du schéma familial. Jusqu'où sommes-nous "habilités" à intervenir ? Sur quels champs et domaines, les interventions sont-elles possibles ? Est-ce une mission à penser en partenariat (Éducation nationale, association de parents...)?

À partir des pratiques confondues, nous tenterons de construire le chemin possible entre le jeune aidant et les SESSAD. Comment être force de propositions et de positions, plus adaptées pour ces jeunes aidants ?

Animé par : Jean-David PEROZ, Conseiller technique, CREA Ile-de-France.

Intervenants : Amarantha BOURGEOIS, Association JADE (Jeunes AiDants Ensemble) ♦ Laure GRISINGER (film témoignage).

Atelier 11

APPROCHE POPULATIONNELLE OU TERRITORIALE

SESSAD des villes, SESSAD des champs...

Le dispositif d'accompagnement par un SESSAD peut prendre plusieurs formes en fonction du projet porté par le service, des attentes du Plan Régional de Santé ou de l'organisation territoriale existante :

- ◆ un accompagnement centré sur un public spécifique (TSA, polyhandicap, handicap sensoriel nécessitant une montée en compétences très pointue de l'équipe d'intervenants, la constitution d'un réseau de partenaires dédiés et la capacité à produire de l'expertise auprès de prescripteurs (équipe pluridisciplinaire de la MDPH, équipe de soutien à la scolarisation de l'Education nationale ...)
- ◆ un accompagnement ciblé sur un territoire d'action, auprès d'un public présentant tout type de handicap, nécessitant une gamme d'intervenants aux compétences élargies et en capacité de traiter différents types de demandes individuelles.

Comment manager les compétences internes et les partenariats en fonction de la typologie du SESSAD ? Comment dépasser les contraintes liées à un territoire d'action très large, du fait de la spécificité du public accompagné et de l'absence d'autres ressources spécialisées ? Comment mieux organiser les ressources pour répondre aux projets portés par ces SESSAD généralistes ou spécialisés ?

Deux SESSAD représentant ces différents modes d'intervention viendront témoigner des adaptations de leurs pratiques et de leurs stratégies d'interventions pour répondre au mieux à leurs missions particulières. Les échanges au sein de l'atelier viseront à favoriser la mutualisation des outils et des bonnes pratiques validées au sein des SESSAD.

Animé par : *Thierry DIMBOUR*, Directeur du CREAI Nouvelle-Aquitaine.

Intervenants : SESSAD Pôle sensoriel des Landes (40) ◆ Plateforme Territoriale d'Inclusion Jean Elie Jambon (33).

Atelier 12

SERAFIN-PH, AVANT UNE RÉFORME TARIFAIRE, UN LANGAGE COMMUN

L'objectif de la réforme SERAFIN-PH est de permettre des parcours de vie sans rupture dans une visée inclusive. Elle priorise l'accès au droit commun en favorisant la fonction ressource des établissements et services médico-sociaux auprès des acteurs de droit commun sur leur territoire. Elle met en avant l'organisation des réponses aux situations complexes et ambitionne de garantir le libre choix des personnes en situation de handicap.

Le groupe de travail national consacré à la réforme a souhaité, en premier lieu, harmoniser les références utiles à la définition des besoins des personnes accompagnées et des services rendus par les ESMS. La nomenclature des besoins et celle des prestations permettent aujourd'hui aux acteurs de partager ces références.

Après cinq années de travail technique, la réforme entre dans la phase d'expérimentation d'un modèle.

Le Comité Stratégique (COSTRAT) de la réforme SERAFIN-PH a présenté en septembre 2019 trois scénarii pour le financement des ESMS. L'équipe SERAFIN-PH finalise les éléments de cadrage de la réforme afin qu'une décision soit arrêtée en juillet 2020. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) devrait donc inclure le nouveau mode de financement des ESMS en 2021.

Comment les nomenclatures des besoins et des prestations permettent-elles aux ESMS de faire évoluer les projets personnalisés et de service ? Comment les SESSAD peuvent-ils s'en saisir ? Plus largement, quelles conséquences la réforme aura-t-elle sur l'organisation et le fonctionnement des SESSAD ?

Animé par : *Patricia FIACRE*, Conseillère technique, CREAI Nouvelle-Aquitaine.

Intervenants : *Antoine FRAYSSE*, Délégué Fédéral ANCREAI ◆ *Frédérique GAGNOU*, IDACT (16).



Les 14^{èmes} journées nationales des SESSAD bénéficient d'un accord de l'OPCO Santé pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents. Il s'agit de journées de formation qui s'inscrivent dans la catégorie acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et s'adressent à l'ensemble des personnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux.
(N° de déclaration du CREA I Nouvelle-Aquitaine à la formation permanente : n° 72 33 00588 33).



TARIFS

500 €

par personne
pour une inscription

Les frais d'inscriptions comprennent la participation à la manifestation, la mallette (ou le dossier) de bienvenue et le déjeuner du 2 décembre 2021 (hébergement non inclus).

INSCRIPTION EN LIGNE

<http://creai-na.galic.fr/2020-all-inclusive>

Si besoin spécifique (accessibilité, interprétariat...), nous vous remercions de bien vouloir nous le préciser par mail au moment de votre inscription à l'adresse suivante : info@galic.fr (en indiquant votre numéro de dossier).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CREAI Nouvelle-Aquitaine

info@creai-nouvelleaquitaine.org

<http://creai-nouvelleaquitaine.org>

05 57 01 36 60

CREAI Ile de France

contact@creai-idf.fr

<http://creai-idf.fr>

01 87 86 65 90

Conditions d'annulation :

Seules les demandes d'annulation signifiées par écrit au plus tard le 9 novembre 2021 (cachet de la poste) feront l'objet d'un remboursement des frais d'inscription, déduction faite de 50 € par participant (frais administratifs et de dossier). Les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte après le 9 novembre 2021, le montant des inscriptions restera dû. Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises jusqu'au 22 novembre 2021.

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates et les horaires de la manifestation, comme de l'annulation de la manifestation. Les frais d'inscription seront alors remboursés déduction faite de 25 € par participant (frais administratifs et de dossier).

PLAN D'ACCÈS



INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

PALAIS 2 L'ATLANTIQUE

Cours Jules Ladoumègue - 33300 Bordeaux.

Accès

EN VOITURE :

Sortie rocade 4 - 4A - 4B Parc des Expositions direction Bordeaux Lac.
Parking gratuit à proximité immédiate.

EN TRAMWAY :

Ligne C - direction et arrêt Parc des Expositions de Bordeaux.

EN TRAIN :

Arrivée Gare Saint Jean puis transports en commun : direct Tram C.
Depuis la Gare : voiture 20 min - tram 40 min.

EN AVION :

Depuis l'aéroport Bordeaux - Mérignac - Navette bus 30'
DIRECT ou Liane 1+ vers la gare puis tram ligne C
Station de taxis à l'arrivée - Voiture : 20 min.